



Michel Lavoie a commencé sa carrière en **expertise comptable** en 1985 après avoir réussi l'examen final uniforme des C.A.. Il a complété en 1986-1987 une maîtrise en fiscalité à l'université de Sherbrooke. En 1990, il a réussi son examen pour devenir assureur vie. C'est en 1992 qu'il obtint son titre de **planificateur financier**.

De 1985 à 1990, il a travaillé pour un grand cabinet, de 1990 à 1995 pour un moyen cabinet avant de devenir travailleur indépendant. Ses champs d'expertise sont la consultation fiscale corporative, la planification financière personnelle, le règlement de succession, la préparation et l'animation de cours de formation.

Il agit aussi à titre de témoin expert pour des causes touchant la planification financière.

Concernant la formation, il est l'auteur et l'animateur de plusieurs cours reliés à la fiscalité et la planification financière pour des organismes privés, pour l'Ordre des comptables agréés et pour l'institut québécois de planification financière. Il est d'ailleurs Mentor pour le volet fiscalité auprès de l'**I.Q.P.F.** et Super Mentor en planification financière personnelle et intégrée auprès de l'**O.C.A.Q.**

Finalement, il est appelé à titre d'expert à se prononcer dans la rédaction de chroniques pour le **Journal de Montréal** et **La Presse**. Il rédige régulièrement des articles, conjointement avec Annie Boivin, pour la revue **Objectif Conseiller**. Il a participé à quelques reprises à des émissions financières au **Canal Argent** ainsi qu'à une émission au **Canal Vox**.